



Brigade de L'Arbresle

## CAMPAGNE ANTI-CAMBRIOLAGE

**Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !**

### EN VOTRE ABSENCE (même de courte durée)

- Fermez fenêtres et volets, surtout ceux donnant sur l'arrière de votre maison.
- Fermez vos portails et portillons à clé.
- Enclenchez votre alarme anti-intrusion.
- **N'entreposez pas vos bijoux**, objets de valeur, chéquiers ou espèces **dans vos chambres ou salles de bain.**
- Ne laissez pas vos clés de voiture dans le hall d'entrée.

### LORS DE VOS DEPARTS EN VACANCES

- N'hésitez pas à prévenir vos voisins de votre départ.
- Informez la gendarmerie de votre absence en remplissant le formulaire « tranquillité vacances » (téléchargeable sur le site [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)) ou « tranquillité entreprise ».

**EN CAS DE CAMBRIOLAGE, NE TOUCHEZ A RIEN ET FAITES LE 17**

**N'hésitez plus à signaler immédiatement à la gendarmerie ou à la police municipale**

- Toute personne au comportement suspect qui n'est pas de votre quartier ou qui démarche dans votre rue ou dans votre immeuble.
- Tout véhicule suspect en prenant soin de relever des éléments d'identification (marque, modèle, couleur, numéro d'immatriculation...)
- Ne faites pas entrer chez vous ou n'ouvrez pas votre porte d'immeuble à un inconnu sans l'avoir formellement identifié (les agents des différentes administrations - ERDF, GRDF, France Telecom,... doivent être porteur d'une carte professionnelle).

LA SECURITE  
EST L'AFFAIRE DE TOUS

[bta.l-arbresle@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:bta.l-arbresle@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

490 Avenue André Lassagne 69210 L'ARBRESLE - 04.74.01.22.22